

Séance du 09 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le neuf du mois d'avril à 20 h 00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard LACOSTE, Maire.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	8	9 Pour : 9 Contre : 0 Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

LACOSTE Bernard, CONSTANT Benjamin, ARMENGOL Anaïs, GUILLAMOT Alain, POLES Françoise, MIRADA Jean-François, ESCOLL Pauline, FRAN CZAK Carole

Procurat ion(s) :

SART Jean-Claude à POLES Françoise

Etai(en)t absent(s) :

PABICH Guillaume

Etai(en)t excusé(s) :

CASTELL-LLEVOT Michèle

Date de la convocation
02 avril 2025

Date d'affichage
__/__/__

DCM2504_1

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le (Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
ARMENGOL Anaïs

__/__/__

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2024 COMMUNE

et publication du

__/__/__

Monsieur le Maire expose aux membres du CONSEIL MUNICIPAL que le compte de gestion est établi par Mme Edith BABOU à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au CONSEIL MUNICIPAL en même temps que le compte administratif.

**LE CONSEIL MUNICIPAL de LA SAUVETAT,
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2024 commune, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à LA SAUVETAT

Le Maire LACOSTE Bernard

le(s) secrétaire(s) de séance

